

Sous l'impulsion de Jean-Michel Daclin, Adjoint au Maire de Lyon chargé du rayonnement international et du tourisme et de Nadine Gelas, Vice-Présidente au Grand Lyon, chargée du développement et du rayonnement des activités de création, une réflexion a été conduite en 2002/2003 sur le thème

« Lyon, métropole en séduction »

La réflexion a été conduite dans le cadre d'un groupe de travail qui s'est réuni 6 fois, regroupant des responsables du Grand Lyon, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et de l'Office du Tourisme et des Congrès de Lyon et du Grand Lyon, avec le concours d'experts issus des universités lyonnaises.

Vous trouverez ci dessous la liste des membres de ce comité de pilotage :

- ✓ Jean Michel DACLIN, Adjoint à la Ville de Lyon
 - ✓ Nadine GELAS, Vice-Présidente au Grand Lyon
 - ✓ Bernard DUPASQUIER, Office du Tourisme
 - ✓ Pierre Yves TESSE, CCI de Lyon
 - ✓ Paul BOINO, Institut d'Urbanisme de Lyon
 - ✓ Franck TANNERY, Euristik – Lyon 3
- Pour le Grand Lyon :
- ✓ Christophe CIZERON, Cabinet du Président
 - ✓ Jean François LANNELUC, Communication
 - ✓ Jack DUMONT, Communication
 - ✓ Franck PETRI, Communication
 - ✓ Jean-Louis MEYNET, DAEI
 - ✓ Cécile GROS, DAEI
 - ✓ Patricia VORNICH, DAEI
 - ✓ Patrick LUSSON, DPSA
 - ✓ Jean Loup MOLIN, DPSA

Cette deuxième fiche de synthèse, à partir d'une analyse des multiples dossiers, rapports et publications générés par les institutions dans les domaines du tourisme, des loisirs, du patrimoine et de la culture, décrypte des problématiques actives et les axes de progrès que se donnent les institutions et les acteurs de la métropole lyonnaise.



9 octobre 2002 : Fiche n°2 : **Dossier bibliographique**

Une métropole en séduction

Paul BOINO
Maître de conférences
Institut d'Urbanisme de Lyon
Université Lumière – Lyon 2

Introduction

« *Une prise de conscience progressive des liens entre patrimoine, culture et tourisme* »

Tout au long des trente glorieuses (1950-1970) le développement des villes a été essentiellement appréhendé sous un angle fonctionnel (politique des grands équipements et des grandes infrastructures) et industriel (rôle central de l'industrie). Au cours des années 1990, un basculement s'est toutefois opéré. Lyon - comme bien d'autres villes - a redécouvert **l'importance de la culture et du patrimoine** non plus seulement en terme d'épanouissement individuel et de cohésion sociale, mais aussi **au plan du développement économique (doc.1 et 2)**. La culture et le patrimoine, c'est-à-dire la création contemporaine comme les héritages historiques ont été considérés comme des moteurs du tourisme puis, plus globalement encore comme des **vecteurs à part entière du rayonnement d'ensemble de la ville et de son attractivité globale (doc.3)**.

Problématique 1

« Foisonnement des initiatives, convergence des énergies »

Les secteurs du patrimoine et de la culture sont composés d'une multitude d'équipements, d'initiatives, de manifestations (**doc.4**) présents sur l'ensemble de l'agglomération. Ce foisonnement (qu'il convient de soutenir et même de renforcer) est une des caractéristiques fortes des villes internationales, tant il est vrai que dans les métropoles, il se passe toujours quelques choses.

Les métropoles possèdent cependant également une ou plusieurs grandes manifestations, des moments forts durant lesquels l'ensemble de la ville se mobilise. Ces grands événements ont tout à la fois un **rôle intégrateur en interne** (intégration des particularismes) et de **visibilisation de la ville en externe (doc. 5,6 et 7)**. A Lyon, la Biennale de la Danse notamment tend à jouer ce rôle (**doc.8**).

Ne conviendrait-il pas toutefois de **développer ou de renforcer une ou plusieurs autres grandes manifestations** à l'échelle de l'agglomération ? Ceci permettrait non seulement le développement de la fréquentation touristique dans notre ville (**doc.9**) mais aussi et plus globalement de renforcer la visibilité de Lyon au niveau international.

Le choix de ce que pourraient être ce ou ces grands événements supplémentaires est un problème en soi, d'autant plus que ce champ est formé d'une multitude d'acteurs. Le foisonnement des initiatives sur l'ensemble de l'agglomération lyonnaise reflète ainsi pour partie la relative bonne santé de la création artistique dans cette ville, mais aussi pour autre partie, **la diversité des acteurs en jeu, et leur difficulté à coopérer** pour porter des initiatives collectives (**doc.10**).

Il s'agit là d'un des enjeux forts de la **loi Chévènement** que de réussir à **transférer certaines compétences culturelles** au niveau de l'agglomération. L'ambition est de dépasser le morcellement institutionnel qui handicape la capacité des agglomérations à développer des événements de grande envergure, sans pour autant porter atteinte au travail des communes qui concourent au développement d'actions culturelles de proximité, une proximité reflet de la diversité des goûts et des identités culturelles présents dans la ville (**doc.11 et 12**).

Problématique 2

"Ville à vivre, ville à voir"

L'agglomération lyonnaise a été à la pointe de 3 innovations majeures en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine:

- Le passage de la notion de monument à celui de quartier historique en 1963,
- la mise en place d'une ZPPAUP urbaine au début des années 1990
- enfin, plus récemment, la notion de site historique classé au patrimoine mondial de l'humanité (**doc.13**)

A ces actions innovantes, se sont ajoutés d'autres types de politiques notamment en matière de reconquête du patrimoine naturel. Le "plan bleu" en est un exemple parmi d'autres (**doc.14**).

L'ensemble de ces mesures a permis de préserver le patrimoine historique et naturel de Lyon et d'améliorer le cadre de vie des lyonnais.

Elles ont aussi contribué à visibiliser cette ville sur l'extérieur, ce qui s'est traduit par une augmentation du tourisme. Les événements sportifs et culturels ont également participé à cet essor (**doc.15**). De 1997 à 2001, le nombre de touristes a ainsi augmenté de 39%, pour atteindre les 5 millions de visiteurs (**doc.16**). Le **tourisme** est aujourd'hui un des **moteurs du développement de la métropole** tant au plan économique, qu'au niveau des infrastructures induites et de l'image globale de la ville qu'il génère (**doc.17**).

Cet essor touristique pose toutefois des problèmes d'articulation avec d'autres aspects de la ville:

- la **relation entre ville touristique et ville de loisirs nocturnes** reste fragile. La fréquentation de la vie nocturne lyonnaise par les touristes de passage pourrait être notablement développée (**doc.18 et 19**).
- La **relation plus globale entre ville ludique** (tourisme et loisir nocturne notamment) **et ville habitée** (où on travail, où on loge) est encore plus délicate. Des conflits d'usage - notamment en terme de rythme temporel - existent et se développent en l'absence de réelle régulation (**doc.20**).

Concilier ville à vivre et ville à voir, ville ludique et ville habitée, dans ses dimensions géographiques mais aussi temporelles est un enjeu majeur pour **éviter que la spiral vertueuse** (amélioration du cadre de vie / essor du tourisme) **ne se mue en cercle vicieux** (développement touristique / nuisance globale) (**doc.21**).

Problématique 3

"Image(s) de la cité, identité(s) de la ville"

Les images de Lyon sont multiples et souvent contradictoires (doc.22) :

- villes de passage et pourtant à la réputation de cité renfermée, si ce n'est même frileuse
- ville industrielle et moderne mais que l'on sait aussi polluée
- première grande ville du nord lorsque l'on vient du sud de l'Europe, mais également porte des midis lorsque l'on arrive du nord
- ville bourgeoise et conservatrice mais aussi ville des canuts et de leurs révoltes,

Si ces images nous échappent en partie, elles résultent aussi partiellement de choix plus ou moins conscients et maîtrisés, dans tous les cas des **choix construits** qui sélectionnent dans ce qui fait cette ville, les traits qui seront ou non valorisés en interne et en externe (**doc.23**). Dans cette construction de l'image de Lyon, celle de la ville antique et renaissante au niveau architectural est ainsi survalorisée au détriment du rôle de place centrale que cette ville a joué à ces même époques à l'échelle européenne, ceci au niveau commercial et financier. La soie également est systématiquement mise en avant. Elle est érigée en véritable mythe (**doc.24**), tandis qu'à l'inverse, l'imprimerie autre grande activité lyonnaise tout au long de la renaissance et de l'époque moderne est presque oubliée.

La maîtrise de ces images véhiculées sur la ville est un **enjeu** dont les acteurs publics ont particulièrement conscience aujourd'hui (**doc.25**). Elles ne déterminent pas seulement les représentations que le monde extérieur se fait de Lyon. Elles influent également sur **l'attractivité de la métropole**, notamment en matière touristique (**doc.26**).

La construction et la maîtrise de ces images posent de fait différents problèmes:

- La diversité des images de Lyon nuise à sa lisibilité. il lui manque encore une **image synthétique forte mais aussi partagée** par l'ensemble des Lyonnais (**doc.27**). La construction de cette image globale ne doit pas se faire contre mais avec la diversité des identités et des cultures présentes dans l'agglomération (**doc.28 et 29**). Il s'agit là d'autant de richesses qu'il convient d'articuler car elles peuvent être alors tout à la fois facteur de cohésion sociale interne et de rayonnement externe (**doc.30**).
- **Les 2000 ans d'histoire** de la ville sont sans aucun doute un atout d'importance, ainsi que les héritages architecturaux qu'ils nous lèguent. Cela **ne doit pas toutefois enfermer Lyon, dans l'image d'une cité-patrimoine fossile et plus ou moins folklorique** (**doc.31 et 32**).

Problématique 4

"Concentration et diffusion"

La localisation des grands équipements culturels ainsi que le classement du site historique de Lyon au patrimoine de l'humanité tendent à donner **l'image d'une concentration extrême** du patrimoine et de l'offre culturelle lyonnaise **dans l'hyper-centre** de cette agglomération (**doc.33**). Pourtant il existe aussi de **nombreux équipements et manifestations** culturels sur l'ensemble de la ville (**doc.34**).

La **périphérie lyonnaise** possède même le deuxième site de loisir le plus fréquenté de France : le parc de Miribel Jonage (**doc.35**).

L'offre culturelle et patrimoniale n'est pas tout entière l'apanage du **centre de Lyon** et entre ce dernier et la **périphérie, il n'y a pas non plus obligatoirement ou nécessairement partage des tâches**, pour ne pas dire hiérarchie (création artistique versus socioculturel). Les communes de banlieue tendent à développer elles-aussi une offre culturelle de qualité et soutiennent également la création artistique (**doc.36**).

Un des **enjeux actuels bien identifié** pour l'agglomération lyonnaise se situe ici : promouvoir non pas le seul centre de la ville, mais le centre et la périphérie, c'est-à-dire **l'ensemble de la ville**. Il s'agit en premier lieu de soutenir les lieux existants dans toute l'agglomération et même d'en favoriser la création de nouveau (**doc.37**). Il s'agit en second lieu de promouvoir à l'extérieur l'ensemble de la ville et donc de sortir du cadre géographique du site classé par l'UNESCO (**doc.38**) afin que l'essor touristique profite également aux autres secteurs de l'agglomération (**doc.39**).

Au-delà des déclarations d'intentions, il reste encore largement à définir **comment concrètement mettre en œuvre ce développement partagé**. Cela devra sans doute passer par un travail de médiatisation de la programmation des différents lieux culturels, par leur mise en réseau ainsi que par un renforcement des liens entre grandes scènes et centres culturels de proximité comme le réussit par exemple la Biennale de la Danse (**doc. 40,41 et 42**). Cela passera sans doute aussi par une redéfinition des compétences entre agglomération et communes, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Chevènement (**doc.43**).

Problématique 5

« L'accueil à Lyon »

Un des facteurs importants de l'attractivité d'une métropole est sa **capacité à accueillir le mieux possible ses visiteurs (doc.44)** : touristes, professionnels de passage, étudiants, mais aussi nouveaux habitants, tant il est vrai que les frontières entre ces différentes catégories sont minces.

Cet enjeu est pris en compte tant par la ville de Lyon (**doc.44**) que par le Grand Lyon (**doc.45**). Il nécessite une **amélioration des infrastructures et des équipements (doc.46)**. Il passe également par une amélioration en terme de **services (doc.47)**. De fait, il s'agit de concevoir **une politique d'accueil globale** à même de maintenir et renforcer l'attractivité de Lyon dans un univers où l'ensemble des métropoles se livre une vive concurrence (**doc. 48 et 49**).

Cet effort pour une amélioration globale de l'accueil dans la ville ne repose pas sur le seul volontarisme des édiles lyonnais et leur capacité à inventer de nouveaux produits (**doc.50**). **Il nécessite aussi le concours d'acteurs privés dont la collaboration n'est pas acquise par avance**. L'évolution du parc hôtelier en est une bonne illustration. Alors que le nombre de nuitées a augmenté de 2% en 1998 par rapport à l'année précédente, le nombre de chambres a baissé quant à lui de 2,5% entre ces deux dates (**doc.51**). Le taux d'occupation des chambres a ainsi été nettement amélioré au cours de cette période mais au détriment des possibilités d'accueil de la métropole, illustrant ainsi que la logique du privé dominée par la rentabilisation des investissements ne rejoint que rarement celle du public régit par l'intérêt général.

Le deuxième enjeu concernant l'accueil à Lyon n'est-il pas de réussir à avoir une **vision en temps réel** ou presque de l'ensemble de ce qui forme l'accueil à Lyon aussi bien dans les dimensions que la puissance publique maîtrise directement ou indirectement que dans celles qui sont du domaine du secteur privé, ceci afin de pouvoir diligenter les corrections nécessaires ? Pour ce faire, les édiles ne doivent-ils s'efforcer de disposer d'outils permettant d'identifier le plus rapidement possible les causes de ces défaillances ? La réalisation de ces objectifs ne passent-elles pas enfin par la mise en place d'un observatoire de l'accueil à Lyon ou à minima par un renforcement des coopérations entre l'OPALE et l'Office du Tourisme du Grand Lyon ?

Liste des documents

- Doc 1: L'art, la ville - comité consultatif - janvier 2001
- Doc 2: "Nantes, l'innovation au service du cadre de vie" Métropoles européennes en projet no 13 -juillet 2000
- Doc 3: Quelques citations d'élus lyonnais sur la question de 1989 à 2001.
- Doc 4: aulde millénaire 3 des événements associatifs
- Doc 5: Cerclet D., 2000, "Quand la ville danse, naissance d'un défilé", Editions lyonnaises d'Art et d'histoire.
- Doc 6: Patin J.F., fev. 2000, "A côté de la politique d'équipement, il est important de développer de grandes manifestations à caractère populaire", in Cahier n°19 Les politiques culturelles – Millénaire 3.
- Doc 7: Milliot-Belmadani V., fev 2000, "Vers une intégration pluraliste", Cahier n°19 Les politiques culturelles - Millénaire 3.
- Doc 8: Démonet F., fev 2000, "Ce qui nous intéresse dans le défilé de la Biennale de la Danse, c'est tout ce qui se passe en amont", Cahier n°19 Les politiques culturelles - Millénaire 3.
- Doc 9: "Les missions", Comité départemental du tourisme du Rhône
- Doc 10: Da Fonseca M., fev 2000, "Il n'y a aucune synergie entre les villes de l'agglomération% in Cahier n°19 Les politiques culturelles - Millénaire 3.
- Doc 11: P.A. Faure, 2001, "Grand Lyon et nouvelles compétences culturelles", pp. 165-184 in La politique culturelle des agglomérations, DATAR - La Documentation Française,
- Doc 12: Rizzardo J., 2000, "Le développement de l'intercommunalité culturelle" Observatoire des politiques culturelles
- Doc 13: Neyret R., fev. 2001, Données d'entrées pp. 225-34 in Les rendez-vous du patrimoine -mission site historique de Lyon
- Doc 14: Romier P., "L'esprit du plan bleu est de relier la terre et l'eau de façon permanente", in Cahier Millénaire 3 n° 25 Lyon et les fleuves
- Doc 15: OPALE, mai 2000, Le tourisme d'agrément, in notes de l'OPALE n°4

- Doc 16: fiche tourisme
- Doc 17: Grand Lyon, nov. 2001, Plan de mandat 2001-2007
- Doc 18: "la vie nocturne à Lyon ou comment réveiller une belle endormie" dossier thématique n°1. -juin 2000, Millénaire 3
- Doc 19 : Macocco E., 2000, "Il faudrait que l'on puisse ouvrir sur une plus grande amplitude horaire,... " in Cahier Millénaire 3 n°19 Les politiques culturelles
- Doc 20: Chaber H., 1999, Conseil consultatif d'urbanisme, "L'accueil de la fête et des loisirs dans la ville".
- Doc 2 1: Lyon cité du patrimoine de l'humanité - mission site historique de Lyon
- Doc 22: Rougé I. et Mayssal F., 2001, "Quinze perceptions du site historique" in- Les rendez - vous du patrimoine, mission site historique de Lyon
- Doc 23, Moiroux F., 2000, Identité(s), mémoire(s) et modernité(s): le chantier du siècle ?, in Cahier Millénaire 3 n°20 Mémoires et identités de l'agglomération
- Doc 24: Videlier P, 2000, Les mythologies lyonnaises de la soie et l'intégration communautaire, in cahier Millénaire 3 n°20 Mémoires et identités de l'agglomération
- Doc 25: Grand Lyon nov 2001, Plan de mandat: la mode et la création textile
- Doc 26: Chevalier A., sept 94, Le tourisme urbain : enjeux et propositions pour Lyon, Les cahiers du Conseil international de Lyon n°4
- Doc 27: Chabert H., sept 1994, "Le message touristique de Lyon" Le tourisme urbain : enjeux et propositions pour Lyon, Les cahiers du Conseil international de Lyon n° 4
- Doc 28: Berkani N., fev 2000, "Lyon est une ville de vieux qui ne reconnaît pas les cultures et les talents émergents", in Cahiers Millénaire 3 n°19
- Doc 29: Ramos G, "L'intégration sociale est toujours l'autre face de la revendication culturelle et identitaire", in Cahiers Millénaire 3 n°19
- Doc 30: 21 priorités pour le 21^e siècle: une agglomération ouverte aux cultures et au monde, in Cahier millénaire n°2 1, sept 2000
- Doc 31: Un défi: construire un projet culturel pour un patrimoine vivant. In Les rendez-vous du patrimoine, mission site historique de Lyon

- Doc 32: Auzias J.M., 1998, "Essai sur la mémoire, les attitudes et les rêves des lyonnais", in Cahier Millénaire 3
- Doc 33: Mission site historique de Lyon "monuments et prestations dans le secteur classé"
- Doc 34: Four P.A., 2001, Grand Lyon et nouvelles compétences culturelles", in les politiques culturelles des agglomérations - DATAR - La Documentation Française
- Doc 35: Sites classés par ordre décroissant de fréquentation, in Dossier thématique n°3 "Fêtes foraines et parcs à thèmes" - Millénaire 3 - juin 2000
- Doc 36: Gillouin R.. 2000, "Aujourd'hui les équipements de dimension nationale ne doivent plus être la panacée des villes -centres" in Cahier Millénaire 3 n°19.
- Doc 37: Plan d'action municipal - mandat 2001-2007
- Doc 38: Granger D., fev 2001, "Une trame stratégique pour le site historique" in Les rendez-vous du patrimoine, mission site historique de Lyon
- Doc 39: Daclin J.M., Beghain P., 2001, "Patrimoine de l'humanité, valeur de l'urbanité", in Zoom sur le site historique de Lyon, mission site historique de Lyon.
- Doc 40: "Favoriser les lieux publics de rencontre et d'échange" in Conseil de développement de l'agglomération lyonnaise, Séance plénière du 12 juillet 2002, Rapport des groupes de travail.
- Doc 41: "Favoriser les pratiques créatrices des amateurs: l'esthétique de pygmalion, in L'art la ville, comité consultatif d'urbanisme janvier 2001
- Doc 42: Guillemont B., 1999, "Culture et quartiers: entre proximité et mobilité, in Cahier Millénaire 3 n°19 - février 2000
- Doc 43: Millénaire 3 "Le transfert des compétences culturelles", juillet 2001
- Doc 44: Ville de Lyon, Plan d'action municipal - mandat 2001-2007
- Doc 45: Grand Lyon, Plan de mandat 2001-2007
- Doc 46: Une agglomération compétitive et rassemblée, cahier millénaire 3 n°21, sept. 2000
- Doc 47: Maréchal A., La ville de Lyon et le tourisme, in Le tourisme urbain : enjeux et propositions pour Lyon, Cahier du conseil international de Lyon n°4, sept 1994
- Doc 48 : Hunckler Y, 1999, L'accueil de la fête et des loisirs dans la ville, Comité consultatif d'urbanisme

- Doc 49: nombre de congrès organisés par les associations internationales depuis 1992
- Doc 50: Office du Tourisme du Grand Lyon - programme d'activités 2002-2004
- Doc 51 : "Les infrastructures d'accueil", note de POPALE n° 4 - mai 2000